

école nationale  
supérieure  
d'architecture  
de **paris-belleville**

**Fiche d'information 2026-2027**

Nom de l'école	Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Ensa-PB)
Code Erasmus+ de l'école	FPARIS 190
Direction	Christine Leconte, Directrice
Adresse	60 boulevard de la Villette, 75019 Paris, France
Site Internet	<a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/">https://www.paris-belleville.archi.fr/</a>

**Direction des relations internationales**

Coordinateur	<b>Anabel Mousset</b>
Téléphone	+33 1 53 38 50 26
Courriel	<a href="mailto:Anabel.mousset@paris-belleville.archi.fr">Anabel.mousset@paris-belleville.archi.fr</a>
Coordinateurs pédagogiques	Anne-Charlotte Depincé, Luis Burriel et Paul Gresham, architectes

Responsable des étudiants entrants	<b>Bianca Gonzalez</b>
Téléphone	+33 1 53 38 50 28
Courriel	<a href="mailto:incomingstudents@paris-belleville.archi.fr">incomingstudents@paris-belleville.archi.fr</a>
Site internet, rubrique international	<a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/presentation/">https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/presentation/</a> <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/sinscrire/">https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/sinscrire/</a> <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/etudier/">https://www.paris-belleville.archi.fr/international/venir-en-mobilite/etudier/</a>

Responsable des étudiants sortants	Isabelle Leconte
Téléphone	+33 1 53 38 50 27
Courriel	<a href="mailto:outgoingstudents@paris-belleville.archi.fr">outgoingstudents@paris-belleville.archi.fr</a>

**Conditions d'admission pour un échange en mobilité à l'Ensa-PB**

Conditions d'admission	Les étudiants peuvent venir uniquement en 3 <sup>ème</sup> année de licence et master. Les étudiants de master 2 <sup>ème</sup> année pourront venir uniquement au semestre 1, une prolongation au semestre 2 ne sera pas possible.  Les étudiants devront avoir acquis une maîtrise suffisante de la langue française avant leur arrivée à l'Ensa-PB. Niveau B1 obligatoire.  Les étudiants devront suivre des cours de licence 3 ou master pour un minimum de 20 crédits ECTS par semestre.
------------------------	---

## Procédure de nomination par l'université d'origine et inscription en ligne par l'étudiant

	<p>L'université d'origine nomme les étudiants via un « form » envoyé par mail, La Direction des relations internationales vérifiera la conformité des candidatures des étudiants nominés puis elle se chargera d'effectuer les nominations en ligne sur la plateforme taiga.</p> <p>Ensuite les étudiants recevront le lien qui leur permettra de s'inscrire en ligne.</p> <p><b>Date limite de nomination sur le form par les universités pour le semestre 1 / semestre 1 et 2 /semestre 2 : 3 avril 2026</b></p> <p><u>Nous ne pourrons pas garantir l'acceptation des étudiants nominés pour le semestre 2 après la date du 10 avril</u></p> <p><b>Date limite d'inscription en ligne par les étudiants : 10 avril 2026</b></p> <p><i>Une attestation d'admission à l'Ensa-PB sera envoyée aux étudiants après ces démarches.</i></p>
Calendrier universitaire	<p>L'année universitaire dure 10 mois, d'août/septembre à juin. Elle est divisée en deux semestres.</p> <p>1<sup>er</sup> semestre : septembre 2026 à janvier 2027</p> <p>2<sup>ème</sup> semestre : janvier 2027 à juin 2027</p> <p>Le calendrier universitaire 2026-2027 sera disponible courant mars sur notre site web, rubrique « international » « venir en mobilité » « étudier ».</p>

## Langue d'enseignement

	<p><b>Tous les enseignements sont en français.</b></p> <p>1 Studio de master est dispensé en anglais à chaque semestre et quelques enseignants de studio de master sont identifiés comme « English friendly » (les étudiants en échange ne sont pas prioritaires puisqu'il est aussi proposé aux étudiants de l'Ensa-PB).</p>
Cours du français de l'architecte	<ul style="list-style-type: none"><li>- Des cours de français de l'architecte intensifs ont lieu au mois d'août/septembre (ils sont facultatifs. 30 heures de cours.)</li><li>- Des cours de français de l'architecte extensifs sont proposés à chaque semestre, ils font partie du programme de cours de licence et master de l'Ensa-PB. 22 heures de cours (2 crédits ECTS).</li></ul> <p>Ils sont gratuits et organisés par l'école.</p>
Important	<p>Pour les universités qui ne valident pas le cours de langue pour 2 crédits ECTS (français) ou 1 crédit ECTS (anglais), nous ne pourrons pas remplacer ce cours par un autre cours, l'étudiant ne pourra donc valider que 28 ou 29 crédits ECTS pour 1 semestre.</p>
Attestation de niveau de langue française	<p>Le niveau de français de l'étudiant sera attesté comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pour les étudiants en échange dans le cadre du programme Erasmus : leurs résultats de leur test OLS (Online Linguistic Support) ou un certificat officiel du niveau de langue française</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les étudiants en échange hors érasmus : un certificat officiel du niveau de langue française</li> </ul> <p>Ce document sera demandé à l'étudiant au moment de son inscription en ligne.</p>
--	---

## Enregistrement et organisation pédagogique

Inscriptions pédagogiques	<p>Un lien form sera envoyé aux étudiants, il sera demandé aux étudiants de classer par ordre de préférence les studios et les cours, l'école ne pouvant pas honorer forcément leurs premiers choix...</p> <p>Comme certains studios et cours sont très demandés et afin de veiller à une bonne répartition des étudiants, la Direction des études se réserve le droit de proposer à l'étudiant des enseignements non choisis par l'étudiant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants doivent s'inscrire aux cours dans l'année dans laquelle ils sont inscrits.</li> <li>- Les étudiants devront respecter la structure du programme de Licence 3 et master de l'Ensa-PB.</li> </ul> <p>A l'ensa-PB, il n'est pas possible de choisir des cours de différentes années.</p> <p>Les guides de cours de licence et master peuvent être téléchargés sur le site de l'école <a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/">https://www.paris-belleville.archi.fr/</a> (Rubrique « formation » « cursus »)</p> <p>Les guides de cours 2026-2027 seront disponibles sur notre site web au début de chaque semestre.</p> <p>En attendant, les étudiants peuvent consulter les guides de cours 2025-2026.</p> <p><b>Important :</b> Séminaire de master (initiation à la recherche)</p> <p>Les étudiants de master qui doivent suivre le « séminaire » pour obtenir 30 crédits ECTS pour 1 semestre devront <u>obligatoirement</u> justifier d'un niveau de langue française B1 et être inscrit dès le 1<sup>er</sup> semestre.</p> <p>Il ne sera pas possible de s'inscrire au séminaire uniquement au semestre 2.</p> <p>La présence des étudiants est obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à toutes les séances de studios et cours</li> <li>- à chaque début de cours de chaque semestre avec la semaine INTRODUCTIVE/INTENSIF.</li> <li>- aux examens de chaque fin de semestre.</li> </ul>
Projet de contrat pédagogique (pour les étudiants Erasmus +)	Le projet de contrat pédagogique (learning agreement OLA) pour 2026-2027 est établi avant l'arrivée de l'étudiant. Le contrat pédagogique définitif sera établi après connaissance des inscriptions pédagogiques.
Projet de plan de cours (Pour les autres étudiants)	Un projet de plan de cours pour 2026-2027 est demandé avant l'arrivée de l'étudiant.
Stage en agence en France	Les étudiants qui veulent profiter d'une expérience professionnelle à travers un stage devront établir une convention entre <u>leur université d'origine</u> et l'agence d'accueil en France. <i>Les jours et horaires de ce stage ne devront pas se substituer à l'emploi du temps de cours de l'étudiant. Il ne sera pas possible d'établir une convention avec l'Ensa-PB.</i>

Crédits ECTS	<p>A l'Ensa-PB, un semestre est validé par 30 crédits ECTS. Si le plan de cours compte moins de 30 crédits ECTS, l'accord de l'université partenaire est nécessaire. Nous demandons aux étudiants de suivre des cours pour un minimum de 20 crédits ECTS.</p> <p>Système des « ECTS ». La notation s'effectue avec des lettres. <b>Les résultats des étudiants sont sanctionnés par une note spécifique à l'ENSA-Paris-Belleville (Local grade).</b></p> <p>A, B+ ou B = Enseignement validé dans le cadre d'une unité d'enseignement  B- et C = Enseignement NON validé. Un travail de rattrapage sera à effectuer.  Seul le studio ne fera pas l'objet de rattrapage.</p>
--------------	---

## Informations pratiques

Inclusion/handicap	<p>Le bâtiment de l'Ensa-PB est accessible aux étudiants en situation de handicap. Les étudiants en situation de handicap doivent prendre contact avec la référente handicap de l'école pour mettre en place les aménagements nécessaires dans le cadre de leurs études.</p> <p><a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/inclusion/">https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/inclusion/</a></p>
Logement	<p>L'école n'est pas située sur un campus universitaire et ne propose pas de résidence universitaire, les étudiants doivent trouver eux-mêmes un logement dans le parc privé de Paris. L'étudiant trouvera diverses informations sur notre site web, rubrique « acteurs » » étudiants »</p> <p><a href="https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/logements/">https://www.paris-belleville.archi.fr/acteurs/etudiants/logements/</a></p>
Couverture Sociale et Responsabilité civile	<p><b>Couverture sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les étudiants ressortissants de l'Union Européenne devront avoir leur carte européenne d'assurance maladie à jour.</li> <li>➤ Les étudiants NON ressortissants de l'Union Européenne devront s'enregistrer sur le site : <a href="https://etudiant-étranger.ameli.fr/#/">https://etudiant-étranger.ameli.fr/#/</a></li> </ul> <p><b>Responsabilité civile</b></p> <p>Les étudiants devront souscrire une assurance de responsabilité civile qui lui garantit des dommages qu'il pourrait causer à autrui. Celle-ci est OBLIGATOIRE et devra être souscrite en France (environ 15 euros).</p>